



# ANZAT LE LUGUET

## BULLETIN MUNICIPAL N° 21

*Janvier 2016*

*Compte rendu du conseil municipal (CM) (extraits).*

**Du 18 Décembre 2015**

➤ **Création d'un emploi d'adjoint administratif non permanent.**

Compte tenu de la charge de travail au secrétariat, de la reprise seulement à mi-temps de la secrétaire titulaire, et de l'ouverture de la station de ski de Parrot, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité la création d'un emploi pour accroissement temporaire d'activité, d'une durée de quatre mois, du 1 janvier jusqu'au 30 avril 2016.

➤ **Subvention attribuée au collègue.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accorder une aide financière de 50 €, à un élève de la commune, pour le voyage scolaire organisé par le collège de Saint Germain Lembron.

➤ **Convention station-service.**

Une convention avec Ardes communauté et la commune est proposée, elle permettrait la réouverture de la station-service.

➤ **Bâtiment du restaurant et chambres d'hôtes, résultat de l'Avis d'Appel public à la Concurrence.**

Deux entreprises ont répondu à l'appel d'offre, M. Terrasse et M. Cubizolles. Après ouverture des deux plis et étude des devis, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité en faveur de M.Cubizolles. Toutefois, des négociations de tarif concernant certains lots sont à effectuer.

*Compte rendu du conseil municipal (CM) (extraits).*

**Du 29 Décembre 2015**

➤ **Choix du fournisseur en électricité.**

Au vu de la nouvelle réglementation, la commune doit choisir son fournisseur d'électricité, à compter du 1 janvier 2016. Après une consultation effectuée auprès de plusieurs fournisseurs, seul EDF a répondu.

Après avoir étudié la proposition, le conseil municipal adopte à l'unanimité la proposition d'Edf collectivités.

➤ **Aménagement centre bourg eaux pluviales**

Concernant l'aménagement du centre bourg pour les eaux pluviales, Geoval soumet un devis comprenant deux volets. Le premier concerne l'avant-projet réseaux et l'aménagement de surface hors traverse, il s'élève à 2500 € HT. Le deuxième concerne l'avant-projet aménagement de surface sous la traverse, il s'élève à 2800 € HT. Après en avoir délibéré, le CM adopte à l'unanimité la proposition de Géoval soit 2500 € HT et 2800 € HT.

<b>Brève suite des activités du maire et du conseil :</b>
---

La commune d'Anzat le Luguet a la chance de posséder un patrimoine archéologique important : fours, fontaines, bacs, burons, tracs, chapelle, église, Tour de Besse, etc... Aussi, pour aider à le mettre en valeur, elle a adhéré à la Fondation du Patrimoine. Il y a donc des rencontres auxquelles participe le maire pour préparer les dossiers et suivre la vie de la Fondation.

Comme cela a été écrit dans le premier bulletin municipal, des commissions existent au sein du conseil municipal. Elles se réunissent plus ou moins régulièrement, celle qui fonctionne le plus souvent est évidemment la commission « communication » constituée de Mesdames Verdier et Woodward et de Monsieur Vaissade. Ils préparent le bulletin municipal.

Comme vous le savez, grâce à ce bulletin, la commune vous informe des projets en vue de préparer l'avenir. Pour réaliser ces projets, elle va aussi chercher des subventions et des aides financières ou matérielles. Ce travail de recherche, de préparation et de suivi de dossiers est effectué par le Maire avec le concours précieux des secrétaires de mairie. Ce qui me permet de vous parler du fonctionnement du secrétariat : Madame Cécile Roche a repris à mi-temps et elle est épaulée par Madame Fabienne Marquez : le secrétariat et l'agence postale sont ouverts au public le lundi, mardi, jeudi et vendredi matin de 9h à 12h.



# AVIS

## LUTTE CONTRE LE CAMPAGNOL TERRESTRE

UN IMPRIME EST DISPONIBLE EN MAIRIE POUR LES AGRICULTEURS QUI SOUHAITENT S'INSCRIRE DANS UNE DEMARCHE COLLECTIVE DE LUTTE CONTRE LE CAMPAGNOL TERRESTRE.

LES SERVICES DE L'ETAT NOUS DEMANDENT AUSSI DE LEUR TRANSMETTRE LES NOMS DE CEUX QUI NE SOUHAITENT PAS S'INSCRIRE DANS CETTE DEMARCHE ;

**AVANT LE 15 JANVIER 2016.**

SELON LES SERVICES DE L'ETAT, IL EST INDISPENSABLE QUE LES AGRICULTEURS SE MOBILISENT CAR LES ETUDES ET EXPERIENCES MENEES SUR DES TERRITOIRES TOUCHES PAR DES PHENOMENES DE PULLULATION MONTRENT QUE SEULE UNE ACTION COLLECTIVE ET COORDONNEE SUR LE LONG TERME EST EFFICACE.

FAIT A ANZAT LE LUGUET, LE 04 JANVIER 2016.

Le Maire,  
Emmanuel CORREIA.

## Les vœux du Maire :

Il est traditionnel pendant le mois de janvier de donner ses meilleurs vœux à ceux que nous croisons, c'est-à-dire de leur souhaiter des choses positives. Comme l'année 2015 vient de nous le montrer, il est fortement probable que tous nos bons souhaits pour les autres ne se réalisent pas. Mais ce n'est pas une raison pour ne pas présenter nos vœux. Tous ceux qui étudient le comportement humain vous diront que le mental est extrêmement important pour la réussite d'un projet quel qu'il soit : sportif, éducatif, immobilier, politique, etc.... Après cette tragique année 2015, il est d'autant plus important de souhaiter du bon aux autres afin de fortifier le mental : le leur et le nôtre.

Je vous souhaite donc une année 2016 pleine de liberté, de fraternité et d'égalité.  
Emanuel Correia

## CE QUI S'EST PASSE :

### **Le 4, 5, et 6 Décembre** (extrait La Montagne)

C'est à une hivernale « un peu trop douce » qu'ont participé près de 1.400 fans de moto et side-car, durant trois jours, sur les hauteurs du Cézallier, avec l'édition 2015 de « L'Authentic » du MCP les 1.000 Vaches. Outre de nombreux départements français, plusieurs pays - Belgique, Espagne, Portugal, Italie, Suisse, Allemagne, Pays-Bas, Angleterre, Pays de Galles, Autriche etc. - étaient représentés sur le bivouac installé sur près de 4 hectares de terrain à proximité de Lastauve, sur la commune d'Anzat-le-Luguet.

#### ***Plus importante du genre en France***

Jean-Louis Coste et Henri Saint-Jean, les co-organisateurs de cette manifestation de grande envergure, travaillaient à sa préparation depuis un an pour obtenir les autorisations, trouver des propriétaires disposés à prêter du terrain etc. « il faut souligner l'aide apportée par Bernard Veissière le président et Ardes Communauté, Emmanuel Corrêia, le maire et la commune d'Anzat-le-Luguet pour la logistique, ainsi que les familles Giron et Charroin qui nous ont autorisé à nous installer sur leurs parcelles. Sans eux, tout ça n'aurait pas eu lieu ! ».



Cette concentration hivernale internationale est devenue la plus grosse du genre en France « nous sommes obligés de limiter le nombre d'inscriptions sinon nous en serions à plus de 2.500 participants et nous ne pourrions plus gérer ». Organisé depuis 3 ans sur le Cézallier, le lieu change chaque année et les inscrits ne savent pas où sera situé le bivouac avant de passer au pointage, installé au Village vacances Le Cézallier à Ardes. La feuille de route qui leur est remise leur ouvre alors la voie pour partir à la découverte des magnifiques paysages de la région.

### **Plus d'exposants au marché de Noël du 26 Décembre.**

(Extrait La Montagne).

Bien achalandé. La municipalité d'Anzat-le-Luguet a organisé son deuxième marché de la Saint-Sylvestre, avec davantage d'exposants que l'an passé. Il faut dire que les conditions climatiques sont aux antipodes, le maire Emmanuel Corrêia rappelait que « l'an passé la neige, le verglas et « l'écir » - le vent qui souffle très fort sur le Cézallier - s'étaient invités à la fête ». Les visiteurs pouvaient trouver, pour leur réveillon de fête, de quoi orner leur table avec des objets de décoration, en laine, bougies, ou la remplir avec fromages, gâteaux, foie gras, bière artisanale etc. fabriqués par les producteurs locaux. Il y avait aussi les cornets spécialement créés pour le secteur par le tout jeune boulanger d'Anzat. Les élus, de leur côté, offraient en toute convivialité café ou thé et petits gâteaux à leurs visiteurs de passage.

### **Le 9 Janvier : La galette des rois.**

Une quarantaine de personnes s'était déplacée afin d'écouter le maire pour les traditionnels vœux et déguster l'excellente galette fabriquée par notre jeune boulanger.

***Discours des vœux prononcés le 9 janvier 2016 à la salle polyvalente d'Anzat le Luguet  
(seul le prononcé fait foi)***

Mesdames, Messieurs,

Voici donc la deuxième cérémonie des vœux de ce mandat. L'année dernière elle avait été précédée d'une marche solidaire. Et lors du partage de la galette qui avait suivi, nous ne pensions pas qu'un an plus tard nous nous retrouverions quasiment dans la même situation. Cette année 2015 aura donc connu des événements tragiques, commémorés cette semaine par la nation, qui ont amené les instances dirigeantes à entrer dans l'état d'urgence. Il est vrai que sur la commune nous ne ressentons pas vraiment les conséquences de l'état d'urgence mais dès que nous sommes en zone urbaine nous nous en apercevons. En même temps cette année a été une année électorale : pour le département, où c'est la voix de la continuité qui a été choisie, et pour la région, où c'est la voix du changement qui a été choisie. L'année 2016 sera plus calme de ce côté-là et permettra à chacune des nouvelles équipes départementales et régionales de mettre en place leur programme. A ce propos, je considère qu'une équipe doit être élue sur un projet et un programme, et le temps du mandat doit lui permettre de réaliser son projet ; en ce début d'année 2016, il est donc important de voir où nous en sommes au niveau de la commune.

Du point de vue général, nous nous étions engagés à la proximité avec l'ensemble des habitants de la commune : pour cela nous avons mis en place le bulletin municipal comme annoncé et au cahier des récriminations nous avons préféré être à l'écoute. L'équipe et moi-même entendons ce que les citoyens veulent bien nous dire ou nous écrire - et parfois nous écoutons un peu trop, puisque certains en profitent pour devenir de moins en moins responsables et de plus en plus assistés...

Nous voulions un climat de transparence et de confiance en affichant les comptes, nous l'avons fait en 2014 et il semblerait que nous ne l'ayons fait qu'en partie en 2015, nous allons remédier à cela dès 2016. Nous voulions gérer au mieux les bâtiments communaux : nous avons ainsi continué à changer les fenêtres des appartements au-dessus de l'ancienne mairie, après avoir renouvelé les portes d'entrée. La salle polyvalente a connu une rénovation conduite en partie par l'ancienne et la nouvelle municipalité et nous sommes en train d'arranger les locaux de l'ancien hôtel restaurant. Nous avons également repris à notre charge le bâtiment communal de Parrot.

Au niveau social, et c'est là mon souci, nous souhaitons, entre-autre, organiser une distribution de bois de chauffage en collaboration avec l'ONF. Après réflexion, nous nous sommes orientés sur une subvention chauffage (comme cela était indiqué dans la profession de foi), elle n'est toujours pas

effective mais elle n'est pas oubliée. Nous proposons aussi d'élargir les possibilités de déplacement pour les habitants non-véhiculés de la commune. Nous le proposons à chaque activité mais force est de constater que ce service communal n'est quasiment pas utilisé, ce qui montre que l'entraide entre voisins existe encore, ce dont je me réjouis. Je remercie donc les citoyens qui pensent à leurs voisins et les amène eux-mêmes. Les employés communaux sont de mieux en mieux équipés et cela leur permet d'effectuer des tâches qui auparavant étaient impossible à faire pour la commune.

Au niveau culturel, la commune a une vie importante : que ce soit les activités des associations locales ou le programme culturel communal. Le local pour les chasseurs, ou pas, et la maison des associations devraient reprendre un peu de place dans les travaux communaux. Nous avons aussi entamé une réhabilitation du patrimoine : 1. pour les burons en général, toutes les toitures ont été révisées et nous ferons les enduits là où c'est nécessaire durant l'année 2016 ; pour les burons d'Artoux nous avons entamé un chantier de rénovation avec l'association Concordia et la Fondation du Patrimoine ; 2. pour les bacs nous avons nettoyé certains emplacements comme Reyrolles ; 3. pour la tour de Besse, nous en sommes toujours à l'étape de l'élaboration de dossiers, mis à part l'élagage des arbres qui la cachaient que nous avons effectué.

Au niveau économique : nous proposons aux agriculteurs de se sécuriser en signant des baux, il en manque encore certains qui ne se sont pas manifestés mais pour les autres, les baux sont quasiment tous rédigés ; et afin de régler ce détail rapidement, je propose de fixer des rendez-vous dès à présent pour les concrétiser. Nous avons rouvert des chemins ; qui dit « nouveaux

chemins » dit forcément « plus de temps », j'entends donc bien les récriminations de ceux qui trouvent que cela ne va pas assez vite.. L'eau a été un problème cette année et le sera de plus en plus. Nous avons rénové quelques captages mais il en manque et je voudrais que nous allions vers la réalisation de réserves comme nous l'avions annoncé.

Pour les artisans et commerçants de la commune, l'année 2015 aura aussi été l'année du changement. En février dernier le restaurateur nous informait de son désir de partir au 30 septembre 2015. Les nouveaux gérants (présents lors de la cérémonie des vœux) arriveront en avril et la réouverture est prévue pour le 1<sup>er</sup> mai. Je sais que les rumeurs, répandues par ceux qui souhaitent du mal à la commune et à ses habitants, leur ont déjà taillé un sacré costume mais ils connaissent ce genre de mentalité et ils sont toujours motivés pour ouvrir.

En juillet dernier c'était au tour du boulanger de nous informer de son désir de partir au 31 octobre ; Philippe et Florence se sont installés à Orcival. Aussi le 1<sup>er</sup> décembre, nous avons le plaisir d'avoir un nouveau boulanger. Nous avons profité de ces changements, restaurant et boulangerie, pour commencer l'aménagement d'un espace parking en attendant la fin de la réhabilitation des 5 chambres d'hôtes de l'ancien hôtel-restaurant.

Comme vous l'avez constaté il arrive qu'il neige encore ; aussi il y a un service de déneigement géré par le conseil départemental : chacun essaie de gérer au mieux et pour le bien de la majorité des habitants mais il y a toujours quelques aléas, que nous essayons de réduire mais qui font partie des avantages et des inconvénients de la montagne.

Nous poursuivons l'étude sur la circulation de l'eau dans le cimetière.

Enfin nous avons lancé des projets qui n'étaient pas forcément prévus : la réouverture de Parrot en tant que zone d'activité de plein air fonctionnera toute l'année. En attendant l'inauguration officielle nous allons ouvrir samedi prochain (le 16 janvier 2016).

Nous avons lancé l'assainissement du bourg d'Anzat et l'aménagement de ce bourg, les travaux devraient débiter à la fin de cette nouvelle année.

Il y a bien sûr d'autres projets qui arrivent, mais j'ai été bien assez long. Je vous remercie de votre attention et termine en vous souhaitant à vous et à vos proches une année 2016 où vous saurez profiter et développer pour le bien de tous : la liberté, l'égalité et la fraternité.

## *Bonne année 2016*

### MARS 2016

**Samedi 19 mars** : 14 h Printemps des poètes à la salle polyvalente.

**Samedi 26 mars** : concours de belote organisé par le comité des fêtes.

### AVRIL 2016

**Dimanche 24 avril** : Trail « Les sommets d'Anzat ».

### MAI 2016

**Dimanche 8 mai** : Cérémonie aux monuments aux morts à 11 h pour l'anniversaire du cessez le feu en Europe signifiant la fin de la seconde guerre mondiale en 1945.

**Dimanche 8 mai** : Après midi randonnée « Fleurs de printemps » avec un accompagnateur. Rendez-vous sur le parking de Parrot. (Gratuit. Pas de chiens).

**Dimanche 15 mai** 28<sup>ème</sup> randonnée d'Anzat organisé par le comité des fêtes.

**Dimanche 29 Mai** : montée des estives puis casse-croûte dans la montagne.

### JUIN 2016

**Lundi 6 Juin** : commémoration au Bosberty en l'honneur du débarquement allié en 1944 sur les côtes Normandes.

**Samedi 18 Juin** : journées de l'archéologie, découverte du sanctuaire gaulois de Reyrolles avec JM Pons.

**Samedi 18 juin** : bal disco organisé par le comité des fêtes.